

Belle Perse, Perdreau

Vol. 15.

LÉVIS, MAI 1887.

No. 2

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, et de NN. SS. les Archevêques de Montréal et Ottawa, et les Evêques de Trois-Rivières, Rimouki et St-Hyacinthe.

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

**S'adresser au Rév. O. E. Carrier, Gérant des "Annales,"
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centins.**

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

SOMMAIRE :

Avantages.—A Sainte-Anne, (poésic.)—Le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, (*suite.*)—Bon fils.—Assise et Saint-François, (*suite.*)—Actions de grâces à sainte Anne.—Faveurs obtenues par sainte Anne.—Dons à sainte Anne.—Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centims pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

A SAINTE ANNE.

O Sainte Anne, ô notre Patronne,
Nous te saluons à genoux ;
Comme à nos pères, douce et bonne,
Veille toujours, veille sur nous.

De ta sève, ô tige féconde,
Naquit ce lys, présent du ciel,
Dont le parfum dans notre monde
Attira le Verbe éternel.

Nous t'avons prise pour Souveraine ;
Nous avons droit à tes bienfaits,
Elle ne sera jamais vaine
L'espérance de tes sujets.

LI

A
Nic
e
ari
ev.
lus
'an

Conserve dans notre patrie
 La foi, la paix et le bonheur.
 Si un jour sa gloire est flétrie,
 Oh ! viens consoler sa douleur !

Mais non ; elle sera fidèle
 A l'Eglise, au Pontife-Roi.
 Elle est à toi ; veille sur elle,
 Garde-lui son Christ et sa foi.

Jusqu'à ton béni sanctuaire
 L'amour a dirigé nos pas ;
 Daigne exaucer notre prière,
 Tendre Mère, ouvre-nous tes bras.

Conduis-nous, Patronne chérie,
 De cet exil plein de douleurs,
 A la bienheureuse Patrie
 Où sont essuyés tous les pleurs.

—000—

LE PELERINAGE DE SAINTE ANNE D'AURAY.

—
 SON ORIGINE, SES TRADITIONS, SES PRODIGES.

(Suite)

III

*De l'antique, insigne et très-constante dévotion des
 Bretons envers sainte Anne.*

Aussitôt que sainte Anne apparaissant à Yves Nicolazic et lui révélant son image, eut semblé réclamer de la part des Bretons un culte et une vénération particulière, on vit surgir dans leurs âmes, comme on devait s'y attendre, les sentiments de l'affection la plus douce et la plus fervente. Tous furent épris d'amour pour cette image bénie ; elle fut tellement

chère et vénérable à tous, quo bientôt on en vit des copies reproduites sur la toile ou le papier, ou bien figurées en airain, en marbre ou en bois, briller comme ornement principal dans chaque maison, et servir aux habitants de consolation ou de refuge. Et les palais des grands, aussi bien que la chaumière des pauvres, réclamèrent ce privilège. C'est ainsi que, dans l'intimité de la vie de famille, chaque Breton a toujours fait ses délices de prier soir et matin devant l'image vénérée de sainte Anne, de répandre les secrets de son cœur devant elle comme la patronne insigne de la Bretagne, d'implorer et d'espérer, par son intercession, pour les siens et pour lui-même, les bienfaits divins, de lui attribuer, enfin, le succès de tout ce qui tournait à son bonheur.

Mais, afin de suivre, autant que possible, dans une matière aussi vaste, l'ordre chronologique, reprenons d'un peu plus haut l'histoire des faits.

Nous avons déjà rapporté très-brièvement comment la vénérable image fut trouvée dans le Bocconno, et les nombreux prodiges qui signalèrent son apparition. Mais il nous reste à dire comment les Bretons agirent à cette occasion et dans la suite, avec quel empressement et quelle profonde dévotion ils se sont conformés à la volonté de sainte Anne, qui voulait le rétablissement de son culte.

Cet endroit était méprisé, son état d'abandon et de solitude n'inspirait que de l'horreur. Mais que vit-on ? Sur un simple signe on vit toute la Bretagne d'Armorique se lever à l'envi, les pieuses offrandes affluer, et les fondations d'un temple se poser aussitôt. Mais pourquoi rappellerai-je la joie de ce jour heureux entre tous ? Pourquoi rapporterais-je le bonheur des habitants du pays et des étrangers quand le temple étant promptement achevé, et béni par l'évêque le 4 juillet, 1628, on commença à y faire pour la première fois l'offrande du sacrifice non sanglant ? On peut lire ces événements dans les historiens qui les ont

racontés, avec non moins d'édification que d'émotion, et je regrette seulement que l'obligation d'abrégé me défende de les reproduire ici.

“ Le soin de ce sanctuaire, écrit Thomas de Saint-Cyrille, fut d'abord confié aux Pères Capucins, puis aux Carmes, environ trois ans après l'invention de la statue, et cela pour favoriser la dévotion et aider au soulagement des pèlerins qui y affluaient de tous côtés. Quand les Carmes y eurent élevé un imposant monastère, ce lieu vénérable devint célèbre par les nombreux prodiges et par les pèlerinages qu'on y faisait.”

Les choses progressèrent ainsi, jusque vers la fin du siècle dernier. Alors éclata en France cette tempête ou plutôt ce déluge, dans lequel tous les droits divins et humains furent, non pas seulement mis en oubli, mais méprisés et foulés aux pieds. Les Carmes furent chassés de leur monastère; les richesses du sanctuaire, les pierres précieuses et tous les autres dons furent criminellement enlevés; l'image même de sainte Anne, que la piété des fidèles tint longtemps cachée au péril de leur vie, fut enfin découverte, et par le plus infâme des sacrilèges, brûlée sur un bûcher à V. nes, en France. Pourtant Dieu ne voulut pas qu'elle fut entièrement consumée. La tête de la statue fut soustraite aux flammes par un des assistants, et plus tard, après avoir été juridiquement reconnu, fut de nouveau placée dans l'église pour y être l'objet de la vénération des fidèles.

L'ordre une fois rétabli, la piété des Bretons sembla ne plus connaître de bornes. Avec les offrandes réunies des fidèles, on dota le temple de sainte Anne d'ornements nouveaux. On restaura également le monastère et on y construisit un séminaire, où l'instruction des clercs fut conférée aux Pères de la Compagnie de Jésus.

Mais la piété et la dévotion envers la mère de la Sainte Vierge fleurissait de plus en plus, et le premier

temple devenant trop étroit, on décréta en 1866 l'érection d'une nouvelle église plus magnifique que l'ancienne. L'œuvre avança rapidement ; en six années le vaste édifice fut terminé, et le 8 décembre 1872, au milieu d'une très nombreuse assistance de fidèles accourus là avec leurs évêques, on solennisa l'inauguration du sanctuaire. Peu après, en 1874, le Souverain Pontife Pie IX éleva le temple à la dignité de Basilique Mineure.

Tout ce qui précède appartient plus spécialement à l'histoire. Maintenant quelques détails qui touchent de plus près à la piété des Bretons.

Et d'abord il nous faut dire un mot des pieux pèlerinages des fidèles au sanctuaire de sainte Anne. En effet, depuis le moment où l'image fut divinement manifestée, non seulement la Bretagne, mais toute la France se tourna vers cet endroit béni ; comme l'attestent de nombreux historiens. Les pèlerins ne regardaient pas comme trop pénible de séjourner en plein air nuit et jour, jusqu'à ce qu'on jugeât nécessaire de construire un immense hospice pour les y abriter.

A différentes époques la coutume a prévalu pour chaque paroisse du diocèse de Vannes, non-seulement d'accourir au temple de sainte Anne au retour des grandes solennités, mais encore de se choisir chacun un jour spécial, pour s'y rendre en procession solennelle.

L'accroissement de piété et de religion résultant de ces pèlerinages ressort principalement du fait que, les fidèles, une fois rendus, n'avaient rien de plus à cœur que de recevoir avec grande piété, après la confession de leurs péchés, le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi le P. de St-François parlant de la solennité du 29 septembre 1630, raconte que 23,000 fidèles s'y approchèrent du Très Saint-Sacrement.

Cette pieuse coutume ne cessa pas même dans les temps les plus tristes. Bien que, en effet, à la fin du dix-huitième siècle, des hordes d'hommes criminels se

répandirent dans les villes et y poursuivirent les honnêtes gens jusqu'à la mort, cependant les Bretons, même au péril de leur vie, ne cessèrent pas de recourir au sanctuaire de sainte Anne et d'implorer son aide dans cette saison de calamité. "Aussi, dit le Père Martin, durant ces tristes jours, ne laissait-on pas d'y rencontrer des pèlerinages quelquefois nombreux, qui devaient non plus se réjouir comme aux jours de fêtes d'autrefois, mais pleurer sur les malheurs de la religion et de la patrie, et puiser dans la foi des forces nouvelles pour les nouvelles épreuves. C'était ordinairement par les nuits les plus sombres qu'on s'y rendait, par petits groupes, et en silence, car, en même temps que la liberté était dans toutes les bouches, la terreur était au fond de toutes les âmes, et l'on eut châtié le moindre acte religieux, comme en d'autres temps le plus grand des crimes."

Lorsque la religion ou la patrie est en danger, les Bretons accourent au temple de sainte Anne, qui, pour eux, est le centre, la source et le rempart, où ils puisent la force, fortifient leurs cœurs pour la lutte, apprennent la religion et la piété, reçoivent la patience et le courage, et obtiennent de Dieu espoir, consolation, charité et tous les bienfaits.

Il n'y a donc rien d'étonnant si à notre époque, où l'Eglise est assaillie par tant de tempêtes, et tous les droits tant sacrés que civils sont confondus par une œuvre criminelle, au grand détriment de la société, les catholiques, et surtout les Bretons, si forts et si religieux, accourent à l'envi à ce temple privilégié. Citons à l'appui de notre assertion les paroles d'un Evêque : "Ce pèlerinage est plus florissant que jamais ; la parole de sainte Anne : *Dieu veut que je sois honorée ici*, n'a jamais eu une aussi brillante justification. Le sanctuaire de sainte Anne est véritablement le cœur de la Bretagne, où tout Breton se rend avec amour pour retremper et fortifier sa foi. Environ 70 paroisses du seul diocèse de Vannes se rendent chaque année

en procession au sanctuaire de sainte Anne. Ce ne sont pas seulement les Vannetais qui y affluent, ce sont les diocèses voisins ; ce sont des pèlerins venant de Paris et de tous les points de la France, ce sont des Anglais, ce sont des Belges. Le nombre annuel de pèlerins dépasse toujours 200,000 ; on y célèbre par an environ 10,000 messes."

Et qu'on ne s'imagine pas que cette dévotion a pris racine seulement chez le peuple ignorant et grossier, et que le temple est fréquenté seulement par le vulgaire. L'Evêque cité plus haut, continue ainsi : " En 1833, nous y avons reçu Madame la Duchesse d'Angoulême, fille de notre infortuné roi Louis XVI, en 1828, Madame la Duchesse de Berri, Mère du Comte de Chambord. Le 15 août, 1858, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie sont venus entendre la Sainte Messe à Sainte-Anne, et se sont inscrits sur les registres de la confrérie. Le 8 mai, 1862, l'illustre défenseur du Trône Pontifical, le général de Lamoricière, communiait dans l'Eglise de Sainte-Anne. Le 24 août, 1863, Son Eminence le Cardinal Flavio Chigi, Nonce apostolique en France, nous y honorait de sa visite. Enfin, nous y avons reçu, à différentes époques S. E. le Cardinal de Bonnechose, Archevêque de Rouen, le Maréchal de MacMahon, Président de la République Française, le général Trochu, le général de Cissey, ministre de la guerre, le général Charette, le général de Cathelineau, le prince Albert de Monaco, l'amiral Noury de Laroncière, venu à Sainte-Anne avec les hommes de son équipage pour remercier notre puissante Patronne de l'avoir arraché à un danger imminent.

(à suivre)

BON FILS.

Le premier devoir et le premier bonheur d'un *bon fils*, c'est d'aimer ses parents, de leur obéir et de les rendre heureux ; ils ont eu tant de peines pour vous, sans compter celles qu'ils se donneront encore ! Un père, une mère surtout, ne peut vivre sans s'occuper de ses enfants, c'est plus fort qu'eux. Eh bien, malgré tout cela, il y a des enfants qui ne sont pas reconnaissants ; il leur semble que les parents y sont obligés, qu'ils sont leurs domestiques, leurs nègres, et au lieu de les récompenser, ils les affligent, vont jusqu'à faire pleurer leur mère. Oh ! faire pleurer sa mère, c'est bien mal, c'est affreux. On ne devrait jamais se consoler du chagrin qu'on lui a causé ! Mais, il faut que je le dise bien vite, il y a d'autres enfants, meilleur cœur que ceux-là, qui les aiment, et qui mettent même leur bonheur à souffrir pour leurs parents.

Ecoutez :

Un pauvre ouvrier, nommé Pierre, avait cinq enfants, tous garçons, dont le plus âgé comptait à peine huit ans. Depuis quelques mois, le prix de tous les objets nécessaires à la vie était considérablement élevé. Pierre travaillait jour et nuit, et gagnait à grand-peine de quoi se procurer, au bout de la journée, un mince morceau de pain qu'il partageait en six parts, une pour chacun de ses fils et une pour lui. Un jour, l'aîné de ses enfants, qui se nommait Joseph, ne voulut accepter qu'un quart de sa portion, c'est-à-dire tout juste ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim. " Je ne me sens pas très-bien, dit-il à son père ; mange le reste ou partage-le entre mes frères."

PIERRE : " Tu es malade, mon pauvre enfant ? Eh ! qu'as-tu ? "

JOSEPH : " Oh ! ce ne sera rien, mais je ne peux pas manger ; il vaut mieux que je me couche."

Son père le mit au lit, et le lendemain matin, il alla prier un médecin de venir par charité visiter l'enfant malade. Le médecin, qui était un homme compatissant et bon, se rendit aussitôt auprès de Joseph, et lui ayant tâté le pouls, ne trouva d'autre symptôme de maladie qu'une grande faiblesse. "Monsieur, dit Joseph, ne m'ordonnez aucun remède, car je ne puis rien prendre."

LE MÉDECIN : "Tu ne peux rien prendre, mon ami, et pourquoi ?"

JOSEPH : "Oh ! ne me demandez pas pourquoi ; je ne le dirai jamais."

LE MÉDECIN : "Bon ! tu ne feras pas le méchant, et tu obéiras à la volonté de ton père et à la mienne. Il ne faut pas que les enfants soient capricieux."

JOSEPH : "Oh ! monsieur, je vous assure que ce n'est pas un caprice."

LE MÉDECIN : "Allons ! je ne veux pas te forcer à me dire ton secret ; mais je demanderai à ton père ce que signifie cette obstination à ne vouloir prendre aucun remède."

JOSEPH : "De grâce, monsieur, ne dites pas une pareille chose à mon père."

LE MÉDECIN : "Alors, explique-toi donc, ou certainement je vais le lui dire."

JOSEPH : "Oh ! plutôt... oui, plutôt, je préfère vous l'avouer. Mais d'abord, ayez la bonté de faire retirer mes frères."

Le médecin fit sortir les enfants, et Joseph lui parla ainsi :

"Si vous saviez, monsieur le médecin ! dans ce temps de disette, mon pauvre père a bien de la peine à gagner un peu de pain. Je sens un chagrin affreux quand je vois ce bon père et mes jeunes frères souffrir faute de nourriture. Je suis l'aîné, j'ai plus de force que ces enfants, et je veux leur laisser manger ma part. C'est pour cela que j'ai fait semblant d'être malade et de ne pouvoir pas manger moi-même."

Le médecin essuya ses yeux et dit : " Et toi, est-ce que tu n'as pas faim ? "

JOSEPH : " Oh ! si ; mais au moins je n'ai pas la douleur de voir tant souffrir les autres. "

LE MÉDECIN : " Tu ne sais donc pas que tu mourras si tu te privas de nourriture ? "

JOSEPH : " Je le sais bien ; mais je mourrai avec résignation. Mon père aura un enfant de moins à nourrir ; et moi, dans le ciel, je prierai le bon Dieu pour qu'il assiste mon pauvre père et mes pauvres frères. Seulement je désirerais bien que vous eussiez la bonté d'amener près de moi un prêtre. J'ai peur d'avoir fait un mensonge en disant que j'étais malade, et je ne voudrais pas mourir sans m'en être confessé et en avoir reçu l'absolution. "

Le charitable docteur, touché de la générosité et de la piété de cet enfant, le serra dans ses bras : " Non, mon ami, tu ne mourras pas, lui dit-il ; Dieu qui est le père de toutes ses créatures, veille sur celui qui souffre, qui travaille et qui prie. Ton père est bon et laborieux ; toi tu pries et tu te dévoues ; Dieu ne vous abandonnera pas. "

Après avoir ainsi parlé, il courut à sa maison, et ne tarda pas à revenir, suivi d'un domestique chargé de toutes sortes de provisions. Il fit asseoir à une table le vertueux enfant avec ses frères et leur père qui, en ce moment, revenait de son atelier. Jugez du plaisir que goûta cet honnête bienfaiteur, en voyant la joie de toute cette famille, et les couleurs reparaitre sur les joues du petit Joseph.

Mais ce secours ne fut pas le seul : beaucoup de personnes charitables, ayant appris le dévouement filial et fraternel du jeune Joseph, s'empressèrent d'apporter à son père, celles-ci des vivres, celles-là des vêtements, quelques-unes de l'argent. La famille de Pierre fut retirée de la misère ; mais il n'accepta les bienfaits de la charité que pendant la durée de la disette, et ne voulut plus les recevoir aussitôt que son

travail put suffire aux besoins de ses enfants. Ceux-ci, toutefois, avaient acquis des protections qui leur procurèrent une éducation avec laquelle ils furent en état d'aider plus tard leur père et de prospérer dans des professions honnêtes.



ASSISE ET SAINT FRANÇOIS



IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN

(Suite)

* * * *

—L'âme toute remplie de ces grands et touchants souvenirs, je me dirige tout pensif vers mon logis, après avoir dit bonsoir au guide bienveillant qui se plaisait à me faire voir tous les trésors de la famille franciscaine.

Au souper, je n'étais pas seul. L'Américain arrivé le matin avec moi, mangeait vis-à-vis de moi tout un menu de viandes diverses, en dépit de l'abstinence du samedi encore observée dans toute l'Italie, en vertu du précepte ecclésiastique. "Ni le samedi même." —Ce n'était donc pas un fils soumis de l'Eglise, puis que domicilié depuis longtemps à Rome, il devait connaître la loi, et partant l'observer. Hélas ! je m'aperçus à sa conversation qu'il était encore pis que cela : un positiviste et un naturaliste. Il n'avait qu'un léger bagage intellectuel, et, dans l'étalage de ses idées, le fond de sa pacotille était vite trouvé.—Il croyait, comme quelques positivistes, au perfectionnement progressif et indéfini de l'humanité, au privilège de contribuer, chacun dans sa mesure, au bonheur futur du genre humain, sans autre récompense que la perspective de "cet ombrage que nous devront nos arrière-petits neveux." Puis, par une contradiction inconcevable chez tout autre qu'un halluciné, il vantait l'antique civilisation d'Egypte, "dont toutes les civili-

sations modernes, disait-il, ne sont que de pâles imitations." L'Eglise, d'après lui, avait fait son temps, et contrairement à la loi inexorable de l'évolution, s'en allait en ruines devant les progrès du 19^e siècle et de l'humanité en général. "D'ailleurs, je l'ai déjà prédit, ajoutait-il, au cardinal Antonelli, quand on inaugura le premier chemin de fer de Cività-Vecchia à Rome. Eminence, voilà un chemin de fer qui tuera l'Eglise." — "Tiens, lui dis-je, c'est drôle, autre pays, autres mœurs ; ce qui nuit un peu à l'universalité de votre principe. Au Canada, il y a des prêtres qui font construire des chemins de fer, et l'Eglise n'en fait que se porter mieux ; et les curés aussi." — Comme vous le voyez, ce n'était pas le loup, que ce philosophe ; il n'avait lu que des articles de revues, et n'avait pas même su les digérer. Aussi je le laisse bientôt aux douceurs de son cigare et de son *Harper's Magazine*, et je me retire dans mon appartement.

— Il était déjà nuit, et pourtant je n'avais nul besoin de lampe pour me guider dans ma chambre ; car la pleine lune versait à flots sa lumière brillante par les deux fenêtres entr'ouvertes. Je me dirige vers un balcon pour jouir des splendeurs d'une de ces nuits ombriennes, si justement appelées *glorieuses* par les artistes et les poètes, et pour contempler le ravissant panorama qui se déroule sous mes yeux. Au-dessus de moi, et prolongeant vers la gauche ses tortueux replis, la chaîne imposante des Apennins, aux cîmes argentées par les rayons de la lune. A droite, entourant la colline d'Assise comme un long et gracieux ruban d'argent, le lit desséché du Chiascio, qui donne son nom à la ville. — Hiver et printemps, torrent impétueux, il sert en été de chemin pour les voitures et les piétons. — En face, Sainte-Marie-des-Anges, où les esprits célestes et la Reine du ciel recueillirent le dernier soupir de l'angélique patriarche. Plus loin, le monastère de Rivo-Torto, le premier endroit où il réunit ses frères ; plus loin encore, et presque à l'horizon où la ligne

blanche du Tibre se déroule, se dressent fièrement les tourelles de Pérouse ; et puis, sur les flancs de la colline que Domine le balcon où je me tiens, les bosquets d'oliviers aux troncs fantastiquement noués, et dont le feuillage pâle contraste avec la sombre chevelure des cyprès. — Jamais clair-de-lune ne m'avait paru aussi ravissant, tant la limpidité de l'atmosphère italienne augmente l'éclat de l'astre de la nuit. C'est par une nuit semblable que saint François, dans un élan d'amour et de reconnaissance, a dû s'écrier : " Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre sœur la lune et pour les étoiles ! Vous les avez formées dans les cieux claires et belles ! "

* * * *

— Les cloches du couvent sonnent l'Angelus du matin. Par-dessus les montagnes vient l'aube. Un flot de lumière, pâle d'abord, puis orange foncé annonce *Messer lo frate Sole*. Le bêlement plaintif des agneaux et le chant aigu du coq invitent au réveil ; et le doux matin, *notre frère*, et *notre sœur*, la brise, comme dans le *Cantique de la Créature*, ce doux chant archaïque de saint François, entonnent les louanges de Dieu et remplissent de joie la naissance du jour.

— A six heures, j'étais rendu dans le sanctuaire de la Basilique, et bientôt après je célébrais la sainte messe au tombeau même de saint François. Avec quel soin jaloux le bon frère Elie n'a-t-il pas fait garder les restes de son Père vénéré ! Ses ossements bénis reposent derrière cet épais grillage de fer, dans une urne de pierre calcaire entourée d'une épaisse muraille de travertin.

Jamais main sacrilège n'a su les atteindre. — Jamais la rapacité des pillards du moyen-âge, souvent plus avides d'enlever les reliques des Saints que les richesses matérielles, n'a pu violer le tombeau du Saint. Depuis 1230 jusqu'en 1818, ses dépouilles sacrées du Patriarche n'y furent pas dérangées. A cette dernière date, on en fit la reconnaissance, et aujourd'hui, on

distribue aux pèlerins, comme une faveur, des parcelles de la poussière recueillie à cette occasion sur le tombeau.

Que d'illustres et saints personnages sont venus ici demander l'humilité à celui qui, par conviction de sa bassesse, ne voulut jamais consentir à recevoir le sacerdoce ? Que de Papes, de Saints et de Rois se sont succédé dans ce sanctuaire trois fois béni ! C'est Grégoire IX qui en pose la première pierre ; c'est Innocent IV qui le consacre, et qui y canonise saint Stanislas, évêque de Cracovie, en Pologne ; c'est saint Bonaventure, et plus tard saint Joseph Copertino qui y laissent la mémoire de leurs prédications, de leurs miracles et de leurs vertus.

C'est le Pape Martin IV, qui y choisit sa sépulture, à côté du glorieux Saint, et au milieu de ses compagnons et de ses fils, les Bienheureux Bernard, Sylvestre, Guillaume et Jean d'Angleterre, Electus, Valentin, Maseo, Rufin, Ange de Rieti, Frère Léon, son compagnon sur l'Alverne, et tant d'autres.

Comment quitter ces lieux bénis sans m'enrôler sous la bannière du *Gonfalonier du Christ*, sans entrer dans le tiers-ordre de saint François ? Le P. Falinski reçoit mon admission au noviciat des tertiaires, puis, il me donne le baiser de paix en me disant : " Vous êtes maintenant mon frère."

(A suivre.)

— 000 —

POUR LE BON DIEU.

En 1856, Mgr D..., alors évêque de N..., adressa un billet au général commandant le département. Le prélat désirait un entretien confidentiel, sans en laisser deviner le sujet.

Le général se rendit donc à l'évêché, où Monseigneur, seul dans son cabinet, lui raconta ceci : Un jeune dragon de la garnison se rendait à la cathédrale

plusieurs fois par semaine et se promenait lentement, tantôt près du bénitier, tantôt près du tronc des pauvres, souvent à l'entrée d'une chapelle. Parfois il restait immobile une heure entière, les yeux fixés sur l'autel ou sur quelque tableau du chemin de la croix.

L'attitude de ce jeune soldat était respectueuse, et jamais un mot ne s'échappait de ses lèvres. Toujours debout, il ne s'occupait guère du commencement et de la fin des offices. Son esprit semblait être ailleurs ; le bedeau, qui avait observé ce manège, eut des soupçons de crime ou de délit. Il prévint le suisse, et tous deux firent bonne garde. Ne découvrant rien, ils informèrent un vicaire, qui interrogea le soldat avec bonté, et lui offrit même de s'asseoir. Cette proposition fut repoussée avec une certaine chaleur. Le jeune cavalier répondit naïvement : Je ne fais de mal à personne.

L'air honnête du jeune homme, sa tenue réservée, les signes de piété qu'il donnait naturellement et sans ostentation, rien ne pouvait rendre le repos à ceux qui le surveillaient par devoir.

Enfin, Monseigneur fut prévenu : après s'être assuré de la vérité des faits et sans chercher à en mesurer la portée, il demanda l'appui de l'autorité militaire.

L'évêque était contrarié. Ami du soldat, il craignait de découvrir une faute grave, dont les suites porteraient atteinte à la considération militaire.

Le général ignorait complètement cette présence assidue d'un soldat dans la cathédrale.

Son étonnement ne fut pas moins grand que celui de Mgr D...

A l'instant même, il envoya un sergent de planton dans l'église, avec l'ordre écrit de conduire le soldat à l'évêché. Si l'homme était absent, le sergent attendrait, et, au besoin, retournerait le lendemain à la cathédrale.

Trois heures après, le général révélait dans le cabinet de l'évêque. En traversant la cour, il vit le sergent avec le cavalier. Ce dernier était en proie à une vive émotion.

Il parut devant le général et l'évêque, après que le sergent eut regagné son poste.

Âgé de vingt-trois ou vingt-quatre ans, le visage imberbe, le regard doux et ferme, la tête découverte, ce jeune soldat supporta avec une sorte de dignité les regards qui cherchaient à scruter ses pensées.

Après un court silence, le général lui dit :

—“ Nous n'avons rien à vous reprocher, mon garçon, vous n'êtes donc pas devant des juges. Seulement nous voudrions, Monseigneur et moi, savoir bien franchement pourquoi vous passez ainsi dans l'église quatre ou cinq heures de suite, à vous promener, à vous asseoir, à observer...”

—“ Pardon, mon général, je ne reste jamais que deux heures de suite et je suis debout.”

—“ Peu importe le temps, mon ami, peu importe votre attitude. Répondez sans crainte. Que venez-vous faire en ces lieux ? ”

Le jeune soldat sourit et, s'adressant à l'évêque, dit avec une simplicité charmante :

—“ Monseigneur, je suis le fils d'un pauvre vigneron des bords de la Dordogne. Je sais à peine lire et écrire. Au pays, nous avons un bon vieux curé qui, le soir, après les travaux du jour, réunit dans un coin de l'église les jeunes hommes de seize à vingt ans. Les autres peuvent aussi venir, mais les hommes seulement. Le curé ne fait pas de sermon, mais il cause avec nous, s'informe de nos besoins, de nos projets, nous donne des conseils, écoute nos misères et reçoit nos promesses.

“ Un soir, pendant les vendanges, il nous dit : Mes enfants, faites toujours quelque chose pour le bon Dieu. Lorsque vos paniers sont remplis de raisin, donnez une grappe au pauvre qui passe dans le sentier. Si vous êtes menuisier, consacrez une heure de travail au bon Dieu, en raccommodant un banc de l'église, la croix de bois du carrefour, ou la table de la veuve. Quel que soit votre métier, il vous procure de l'argent, pas assez pour en donner, c'est

“ vrai. Mais, enfants, faites la charité de votre travail : tantôt un jour, tantôt un autre, employez vos bras, vos mains, votre corps *pour Dieu*. Pendant ce travail vous penserez à lui qui vous verra et vous bénira. Votre âme en sera réjouie.

“ Voilà, Monseigneur, ce que nous a dit notre bon vieux curé. Au pays, je donnais ma grappe de raisin *pour Dieu*, mais au régiment que pouvais-je donner ?

“ Un jour, je me suis dit : Je donnerai à Dieu quelque chose de mon métier de soldat : une faction. Je suis donc factionnaire dans la maison de Dieu ; pendant deux heures, debout et silencieux, je veille en songeant à ma consigne.”

—“ Quel consigne ? ” dit le général avec bonté.

—“ Mais celle que Dieu m'envoie chaque fois, et qui arrive à mon âme souvent par la prière, souvent aussi par la voix de l'orgue, mais presque toujours par le majestueux silence de l'église. Je suis là *pour Dieu*, et notre vieux curé doit être content.”

L'évêque se leva et, prenant les mains du jeune soldat, l'embrassa sur le front. Celui-ci parut surpris, tant son âme était naïve, son cœur simple et son esprit élevé.

Ce que je viens de raconter est connu de beaucoup de personnes, je n'ai pas besoin d'ajouter que l'histoire est vraie.

Elle renferme une leçon pour chacun de nous qui avons en main un instrument de travail.

Pourquoi ne travaillerions-nous pas, au moins quelquefois, uniquement *pour Dieu* ?

ACTIONS DE GRACES.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS.—J'ai souffert d'un violent mal de tête, la plus grande partie de l'hiver, et je craignais parfois de voir ce mal se changer en inflammation de cerveau.

Alors, j'ai eu recours à la bonne sainte Anne, lui faisant certaines promesses, entr'autres, celle de faire publier ma guérison dans les " Annales " si je l'obtenais.

J'ai aussitôt senti un grand soulagement et c'est avec la plus vive reconnaissance que je viens remercier publiquement cette bonne Mère de m'avoir obtenu une guérison aussi prompte.

UNE ABONNÉE.

L'AVENIR.—" Vendredi, 28 janvier, la pointe d'une aiguille m'a fait une égratignure dans l'œil et si près de la pupille que tous déclarent vraiment merveilleux que je ne sois pas devenu aveugle. J'ai promis à Sainte Anne de faire publier ce fait si j'étais guérie. Samedi et dimanche j'ai bien souffert d'un gros mal de tête nerveux.

" Dimanche vers quatre heures je commençais une neuvaine en l'honneur de sainte Anne, la priant de me guérir pour le lendemain afin de continuer mes classes. Une heure après tout le mal était guéri excepté une petite rougeur qui persistait autour de l'œil.

" Le lendemain j'ai fait mes classes et même j'ai pu lire à la lampe le soir au réfectoire.

" Remerciez avec moi cette bonne Sainte.

SŒUR M.

CAP SAINT-IGNACE.—Il y a quelques mois nous avions la douleur d'apprendre qu'un de nos proches se noyait accidentellement dans un endroit d'où nous désespérons de pouvoir jamais retrouver son corps.

Dans notre profonde douleur nous nous adressâmes à celle que jamais on n'invoque en vain.

" O bonne Sainte Anne, nous sommes-nous écriés," montrez ici votre puissance.

Donnez-nous la triste et dernière consolation de retrouver le corps de ce bon père, nous publierons notre reconnaissance."

La bonne Sainte Anne a exaucé nos vœux. Actions de grâces lui en soient rendues.

L. L.

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

(Jusqu'au 31 mars.)

Une institutrice, souvent obligée d'interrompre son enseignement par suite de maux d'estomac, obtient sa guérison en faisant une neuvaine à sainte Anne. *J. F., St-Ephrem.*—Guérison complète d'une bronchite. *St-Honoré de Shenley.*—Je dois à sainte Anne ma guérison. *A. B., Louiseville.*—Vue partiellement recouvrée chez une personne âgée de 60 ans. *D. F. L., Yamachiche.*—Retour à la santé d'un enfant infirme. *Mme J. G., St-Gervais.*—Trois faveurs obtenues grâce à sainte Anne. *Napierville.*—Sainte Anne m'a obtenu un emploi qui m'a permis d'hiverner ma famille sans misère. *Alpena, Mich.*—Guérison d'un enfant. Autre guérison. *St-V. de Paul.*—Mal d'yeux guéri. *V. M., Sherbrooke.*—Remerciement à sainte Anne pour plusieurs faveurs. *M. Z. M., St-Eugène.*—Sainte Anne a guéri mon enfant d'une maladie inexplicable. *T. L., Abouyagan.*—Enfant guéri d'un affreux mal d'yeux. *J. B., St-Roch, Québec.*—Reconnaissance à sainte Anne. *E. F., St-Prosper.*—Mal d'yeux guéri, grâce à sainte Anne. *T. A., Hebronville, Mass.*—Trouble apaisé ; inquiétude disparue. *G., Ste-Agathe.*—Dyspepsie guérie. *H. R., Côte des Neiges, Montréal.*—Notre mère s'était livrée à l'ivrognerie, elle ne fréquentait plus les sacrements. Craignant de la voir mourir dans cet affreux état, nous l'avons recommandée à sainte Anne, et elle est revenue à de meilleurs sentiments. *Anonyme.*—Mal de pied disparu. Reconnaissance pour plusieurs grâces. *M. L. G., St-Pie.*—Reconnaissance d'une famille envers sainte Anne. *Gresvenor Dale.*—Guérison. *M. G., Taftville, Conn.*—Une mère et ses quatre enfants guéris, par sainte Anne. *C. E., Cheboygan, Mich.*—Mille remerciements à sainte Anne pour m'avoir protégée dans une dangereuse maladie. *St-Edouard, Lotbinière.*—Mal de reins guéri. *St-Isidore.*—Guérison. *Ottawa.*—Reconnaissance. *Mlle R. F., St-Constant.*—Guérison d'une douloureuse maladie. *St-Clet.*—Une de mes filles a été guérie d'un mal d'yeux provenant du scrofule. Une autre a pu se rétablir assez pour retenir sa position d'institutrice. *St-Eustache.*—Une enfant, mordu en trois endroits par un chien, avait une fièvre alarmante. Son père et sa mère le recommandent à sainte Anne, et tout danger disparaît. *Anonyme.*—Une jeune fille guérie de la diphtérie par l'intercession de sainte Anne. *Chicago.*—Mauvaise habitude corrigée. *V. M. A. C., L'Assomption.*—Deux grâces obtenues de sainte Anne. *E. B., St-Tite.*—Sainte Anne m'a guérie d'une maladie grave. *Mme I. B., Ste-Marie, Beauce.*—Je remercie sainte Anne de m'avoir exaucée. *Anonyme.*—Sainte

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

Anne a sauvé un enfant de la diphthérie ; elle a ramené sain et sauf du Mexique un de mes fils, et m'a rendu la santé. *Mme A. S., Central Falls.*—Faveurs particulières obtenues. Reconnaissance. *Ste-Brigitte des Saults.*—L'aimable sainte Anne m'a obtenu une grâce depuis longtemps sollicitée. *Isle Verte.*—Je souffrais depuis longtemps d'une cruelle maladie. Après avoir vraiment essayé tous les remèdes, j'ai eu recours à sainte Anne qui m'a guérie. *Clear Water.*—Guérison, reconnaissance. *F. B.*—Je remercie sainte Anne pour trois grâces. *St-Sauveur des Montagnes.*—Guérison et autres faveurs obtenues par sainte Anne. *Mme A. L., St-Eugène.*—Depuis un certain temps je souffrais d'une inflammation. En me recommandant à sainte Anne, j'ai obtenu ma guérison. *F. C., St-Norbert, N. B.*—Une mère de famille affligée d'un douloureux mal de jambes, obtient sa guérison de sainte Anne. *Brompton Falls.*—J'ai été soulagée dans une grave maladie et sauvée d'un grand danger. *F. A. G., Vaudreuil.*—A la suite d'un pèlerinage j'ai été guérie d'un violent mal de jambe. *U. G., St-Télesphore.*—Guérison et autres faveurs. *M. A. P., Vaudreuil.*—Mal violent disparu. *Mme A. M., St-Roch des Aulnais.*—Reconnaissance à sainte Anne pour deux grâces signalées qu'elle m'a obtenues en faveur de mon mari. *M. E., L'Islet.*—Guérison d'un cas grave de diphthérie. *Mme L. L., Stoneham.*—Reconnaissance à sainte Anne. *L. L., Batiscan.*—Guérison d'une mère de famille. *Z. B.*—Guérison après dix années de souffrances. *Mme J. P.*—Un enfant conserve sa vue grâce à sainte Anne. *Mme J. B., Holyoke, Mass.*—Deux personnes témoignent publiquement leur reconnaissance à sainte Anne pour avoir été guéries de maladies dangereuses. *Ste-Marguerite, Lac Masson.*—Guérison d'un mal de jambe qui m'avait longtemps retenue au lit et me faisait horriblement souffrir. *O. T.*—Diplôme de maîtresse d'école obtenu. *J. B.*—Succès dans l'ordre temporel dus à sainte Anne. *P. G., Cap Santé.*—Mille remerciements à sainte Anne pour une faveur reçue. *L'Islet.*—Guérison et deux autres grâces. *O. M., Benson.*—Ma petite fille, depuis nombre d'années, marchait sur le côté des pieds. Je la recommande instamment à sainte Anne, et elle se mit à marcher droit. *Mme L. R., Holyoke.*—Mal de reins guéri en promettant une offrande au sanctuaire de sainte Anne. *Mme D. B., Marlboro, Mass.*—Faveur obtenue de sainte Anne. *J. B., St-Hyacinthe.*—Une personne délivrée d'une grande inquiétude. *Marieville.*—Une jeune personne remercie sainte Anne pour des grâces sans nombre obtenues par son intercession depuis un pèlerinage à Beauré. *Riv. Ouelle.*—Sainte Anne a guéri mon enfant du croup et a fait disparaître deux bosses qu'il avait à la gorge depuis sa naissance. *Mme A. W., Alpena, Mich.*—Enfant guéri du rifflé dont il souffrait horriblement. Sa mère l'avait spécialement recommandé à sainte Anne. *E. E., Big Point, Ont.*—Dys-

pepsie soulagée après une promesse à sainte Anne. *M. L., Kate, Vale of Hatley.*—Reconnaissance à sainte Anne pour trois grandes faveurs. *Mme M. B., Wh'atland.*—Maladie disparue. *G. L.*—Je ne suis pas capable d'exprimer dignement ma reconnaissance à sainte Anne. *Fraserville.*—Remercement pour deux faveurs particulières et guérison d'un enfant. *Mme N. H., Coaticook.*—Mal de gorge disparu. *I. L.*—J'ai obtenu de sainte Anne la guérison complète d'une névralgie après avoir fait deux pèlerinages à son sanctuaire. *G. D., Québec.*—Guérison due à l'intercession de la Bonne Sainte Anne. *B. G., Anc. Lorette.*—Petite fille guérie d'un mal de genou. *P. R.*—Faiblesse disparue ; mal de côté guéri, grâces à sainte Anne. *Anonyme.*—Mon père a été guéri d'une maladie grave. *Slatersville.*—J'étais mourante ; on me recommande à sainte Anne, et je reviens à la santé. *J. F., Gilbertville, Mass.*—Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs grâces. *L. L.*—Plusieurs grâces spéciales accordées. Merci. *L. C.*—Jamais je n'oublierai les bontés de sainte Anne. *A. L.*—Enfant partiellement guéri. *Mme P. D., Ashland, Mass.*—Trois personnes remercient sainte Anne pour des grâces. *Mmes O. T., J. B. T., et A. L. R., St-Jean.*—Grande faveur obtenue. *L. P., St-André.*—Guérison d'une jambe. *Deschambault.*—Mal de pied disparu. Autres faveurs. *Mme F. F., St-Jérôme, Lac St-Jean.*—Sainte Anne m'a fait réussir dans une affaire importante. *Sherbrooke.*—Reconnaissance tardive pour deux guérisons. *E. C. C., St-Donat.*—Après un pèlerinage sainte Anne m'a exaucée. *Mme E. L., St-Valérien.*—Deux enfants sauvés de la diphthérie. *Mme J. C.*—Un enfant égaré a été retrouvé grâces à sainte Anne. Plusieurs guérisons et autres grâces. *Egypte.*—Guérison d'une maladie fort grave. *R. D., St-Paul.*—Guérison après neuvaine. *Mme H. H., Ste-Julie, Somerset.*—Plusieurs personnes expriment leur reconnaissance à sainte Anne pour leur guérison. *L. L., Claremont, N. H.*—Un mal de tête violent, dont je souffrais depuis cinq ans, me retenait souvent au lit. Après être venue implorer sainte Anne dans son sanctuaire, j'ai eu le bonheur de voir le mal disparaître. *L. C., Saccarappa, Me.*—Enfant sauvé de la diphthérie, grâces à sainte Anne. *St-Damase.*—Sainte Anne a guéri mon père. *E. B., Providence, R. I.*—Névralgie guérie. *Mme E. B.*—Douleurs de côté disparues. *Mme P. L., Lévis.*—Reconnaissance pour une faveur obtenue. *Mme E. D., Putnam, Conn.*—Remerciements à sainte Anne pour deux grandes faveurs. *R. J., Batiscan.*—Grâce obtenue par sainte Anne. *St-Paulin.*—Guérison. *T. L.*—Enfant guéri. Deux autres faveurs. *Mlle L. D., St-Paulin.*—Reconnaissance et amour à sainte Anne pour plusieurs guérisons. *J. G., Lewiston, Me.*—Sainte Anne a obtenu la guérison de mon mari et de mon enfant. *St-Grégoire.*—Sainte Anne m'a accordé de précieuses faveurs. *W. G., St-Eugène.*—Ma femme tombe malade

d'une inflammation des poumons, *Ste Anne* l'a ramenée à la santé. *E. A., Mont Carmel.*—Petit garçon guéri d'une douloureuse maladie. *O. D., Chicopee Falls.*—Un père de famille s'était rendu aux Etats pour gagner la vie de ses nombreux enfants. Etant tombé malade, il recourt à sainte Anne, qui lui rend bientôt la santé. *I. B., Bêliveau Village.*—Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs grâces. *Mme B. G., Bouctouche.*—Un accident qui m'arriva m'empêchait de travailler. Après un pèlerinage à sainte Anne j'ai éprouvé un grand soulagement. *Anc. Lorette.*—Guérison depuis longtemps sollicitée, enfin obtenue. *Mme P. M., St-Peter, Cloud Co.*

(Depuis le 1er avril.)

J'ai été guérie d'un rhumatisme inflammatoire qui me rendait parfois incapable de marcher sans l'aide d'une béquille. *Mme Z. B., St-Casimir.*—Je vous remercie, sainte Anne, d'avoir obtenu ma conversion. *Anonyme.*—Faveur obtenue. *M. R., Ste-Julienne.*—Guérison. *D. L.*—Guéri par sainte Anne, reconnaissance. *C. R., Ste-Anne de la Pérade.*—Reconnaissance pour faveurs. *St-Henri.*—Retour à la santé presque complet. *L. L., Bleancour.*—Remerciements à sainte Anne. *New Canada, Minn.*—Deux faveurs dues à l'intercession de sainte Anne. *Mme E. A. G.*—Surdité complètement guérie. *Mme D., Maskinongé.*—Grâce reçue. *E. B., Hatley.*—Après une pénible maladie de onze ans de durée mon mari recommandé à sainte Anne a pu reprendre son ouvrage. Autres faveurs. *Sackville, N. B.*—Guérison partielle. *Varenes.*—Deux guérisons. *M. L., Aubiney, T. N. O.*—Deux personnes reconnaissent devoir leur guérison à la bonne sainte Anne. *St-Théodore d'Acton.*—Deux familles reconnaissantes à sainte Anne pour des faveurs. *North Stukely.*—Reconnaissance à sainte Anne pour faveurs reçues. *Ste-Anne.*—Une petite fille, dont le bras était inerte, et que les médecins déclaraient ne pouvoir guérir, doit à sainte Anne l'usage recouvré du membre malade. *Mme W., Providence, R. I.*—Guérison obtenue. *Mme N. L., St-Simon de Bagot.*—Préservée de maladie par sainte Anne. *St-Timothée.*—Grâce à sainte Anne mon enfant a reçu le baptême. *Mme W. T., Ishpenning, Mich.*—Guérison. *F. D., St-Sylvestre.*—Fièvres guéries. Autres faveurs. *T. R., Shawenegan.*—Enfant sauvé de la mort spirituelle et temporelle. *Mme P. C., St-Laurent.*—Grâce importante obtenue par sainte Anne. *Mme E. N., St-Jean Deschaillons.*—Mille actions de grâces à sainte Anne. *St Sauveur.*—Grâces particulières dues à la bonne sainte Anne. *Anonyme.*—Deux petites filles guéries du mal d'yeux. *St-Philippe d'Argenteuil.*—Courage revenue. *C. L., Gentilly.*—Conversion d'un fils qui nous causait beaucoup de chagrin. *Anonyme.*—Conversion d'un père de famille après plusieurs neuvaines. *M. L., Ste-Rose.*—Heureuse mort ; guérison ; succès dans une entreprise. *St-Simon.*—Guérison

d'une mère et de son enfant. *Anonyme*.—Peine d'esprit disparue. *Anonyme*.—Je dois ma guérison à sainte Anne. *L. L., Ste-Monique*.—Je remercie sainte Anne de m'avoir exaucée. *Mme L. P., Repentigny*.—Disparition d'une enflure au genou. Succès dans une entreprise. *A. P., Lévis*.—Guérison d'une laryngite. *Lewiston, Me.*—Mille actions de grâces à sainte Anne pour la guérison de ma fille. *Mme N. P.*—Malade depuis longtemps, je remercie sainte Anne de m'avoir guérie. *Mme M. D., Shawenegan*.—Grande faveur obtenue pour mon fils. *Mme L.*—Reconnaissance. *J. C., Sorel*.—Guérison de cinq personnes due à sainte Anne. *D. D., Ste-Béatrice*.—Délivrance d'une maladie dangereuse. *Mme J. B., Batiscan*.—Guérison d'une névralgie qui durait depuis 12 ans. *Mme J. T., Batiscan*.—Procès évité, grâces à sainte Anne. *Ste-Foye*.—Sainte Anne m'a guérie d'une maladie dangereuse. *St George de Windsor*.

—000—

SANCTUAIRE DE LA BONNE STE-ANNE.

Dons au sanctuaire \$30 00
 " pour la cloche..... 5 00

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et évêques de la province de Québec.

Abonnés, 12 ; actions de grâces, 15 ; bonnes morts, 19 ; collèges, 3 ; communauté, 1 ; conversions, 91 ; curés et paroisses, 4 ; défunts, 58 ; emplois désirés, 8 ; enfants, 5 ; entreprises, 8 ; étudiants, 282 ; examens, 17 ; familles, 26 ; grâces temporelles, 10 ; grâces spirituelles, 25 ; infirme 1 ; institutrices et classes, 2 ; intentions particulières, 23 ; ivrognes, 12 ; jeunes gens, 45 ; jeunes filles, 4 ; malades, 33 ; ménage désuni, 1 ; mères de famille, 12 ; patience et résignation, 7 ; peines d'esprit, 3 ; pères de famille, 20 ; persévérance, 5 ; personnes en danger de perdre la foi, 6 ; premières communions, 23 ; protestants, 71 ; vocations, 19 ; voyageurs, 11 ; zélateurs et zélatrices, 1.

Une chapelle sous le vocable de sainte Anne.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.